

AVIS PUBLIC

VENTE DE TERRAINS MUNICIPAUX

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite Municipalité que :

La Ville de Lavaltrie offre à toute personne intéressée la possibilité de déposer une offre d'achat pour les terrains suivants lui appartenant :

Désignation	Numéro de lot	Superficie	Prix minimal	Localisation
Terrain A	3 064 234 et 3 064 235	2 532,4 m ²	60 500 \$	Rue Rachel
Terrain B	Lot projeté 5 860 522	520 m ²	45 760 \$	Rue Rose
Terrain C	Lot projeté 5 860 523	521,2 m ²	45 865 \$	Rue Rose
Terrain D	Lot projeté 5 869 525	521,2 m ²	45 865 \$	Rue Rose
Terrain E	Lot projeté 5 860 622	436,5 m ²	43 000 \$	Rue Maxime-Vinet
Terrain F	5 785 401	935,3 m ²	70 000 \$	Rue Arcand
Terrain G	3 065 940	870,7 m ²	76 600 \$	Avenue des Pins

Pour toutes informations complémentaires concernant ces terrains, les règlements auxquels ils sont assujettis et les usages qui y sont autorisés ; les personnes intéressées devront communiquer avec le Service d'urbanisme de la Ville de Lavaltrie.

Le contrat de vente comportera une clause avec pénalité, obligeant, dans un délai de 2 ans de la date d'acquisition, la construction d'un bâtiment principal.

Ces terrains, à l'exception du terrain A, sont situés sur des rues desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire. Les coûts de confection des entrées de desserte seront, selon la tarification en vigueur, à la charge du futur acquéreur.

Seules seront prises en considération, les offres d'achat dont le montant offert est égal ou supérieur au prix minimal fixé, pour chacun des terrains, dans le présent avis. Elles devront également être accompagnées d'un chèque équivalant à 5 % du montant offert.

Les personnes intéressées devront déposer, sous pli cacheté, leur offre d'achat. L'enveloppe devra indiquer « **Vente de terrains municipaux et la désignation, selon la lettre de l'alphabet associée dans le présent avis, au terrain pour lequel l'offre est déposée (Exemple: Vente de terrains municipaux, terrain A)** » et être déposée au plus tard le **26 octobre 2016 à 14 h**, aux bureaux de la Municipalité sis au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie. Les offres ainsi soumises seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit après la clôture de réception des offres.

Le conseil municipal prendra en considération les offres ainsi déposées lors d'une réunion subséquente.

La Ville de Lavaltrie ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues, sans obligations d'aucune sorte envers les personnes ayant déposé une offre d'achat.

Donné à Ville de Lavaltrie ce 21^e jour du mois de septembre deux mille seize.

Madeleine Barbeau, greffière